

École Marc-Favreau

6310, avenue Somerled

Montréal (Québec) H3X 2B8

Téléphone : 514-596-3384

Télécopieur : 514-788-1671

Séance du conseil d'établissement

Jeudi 13 octobre 2022

Salle du personnel

18h30 à 21h15

Procès-verbal

Présences :

Direction: Jonathan Brodeur, Noémi Mathieu

Représentants de l'école : Marie-Josée Bellemare, Laurence Charpentier, Paule Légaré

Représentants des parents : Hannah Beattie, Émilie Brière, Suzanne Daley, Feng Guo et Adrian Gould

Absentes: Julie Hébert, Edith Faner

1. Ouverture de l'assemblée

1.1. Mot de bienvenue et tour de table

Nous saluons les nouveaux membres, discutons de notre expérience et de nos motifs d'implication au conseil d'établissement. Un tour de table est réalisé.

1.2. Prise des présences et vérification du quorum

Les présences sont prises et le quorum est atteint, malgré l'absence de deux membres du personnel.

1.3. Dénonciation d'intérêts des membres du CÉ

On nous présente et nous explique les documents et les formations qui seront obligatoires à suivre et à remplir pour participer au conseil d'établissement. Les documents importants nous ont été envoyés par courriel. On nous mentionne qu'il n'y a pas de date butoir pour avoir rempli les documents et écouté les vidéos, mais qu'il faudra le faire dans les semaines à venir.

2. Élection de la présidence, de la vice-présidence et du secrétariat

2.1. Membre de la communauté

Suite à la question des parents, sur la présence et l'importance d'un membre de la communauté sur le conseil d'établissement, la direction présente un bref point d'information. Elle explique que les membres de la communauté sont toujours les bienvenus dans le contexte de conseil d'établissement de l'école. Par le passé, aucun membre de la communauté ne s'est présenté à la réunion (depuis plusieurs années). Dans les prochaines semaines, la direction sondera autour de l'école (organismes et bibliothèque, entre autres) pour voir si certains partenaires voudraient participer aux discussions et apporter un regard nouveau à la conversation.

2.2 Élection de la vice-présidence et de la présidence

Suite à une discussion, nous convenons que Mme Beattie deviendrait présidente pour l'année en cours, avec le support de M. Guo à titre de vice-président. Ensemble, ils pourront mener les dossiers de front et collaborer pour répartir les tâches adéquatement.

2.3 Élection du secrétariat

Il est convenu qu'aucun membre du conseil d'établissement ne désire assurer le rôle de secrétaire pour l'année complète. Ainsi, nous désirons que le mandat soit réglé de façon aléatoire, chacun notre tour, à l'exception de Mme Beattie et de M. Brodeur, qui tiennent les rôles d'animateurs. Mme Charpentier se porte volontaire pour la rédaction du procès-verbal de cette 1^{re} soirée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Brodeur propose d'ajouter un point « Comité vert » à l'ordre du jour, comme point 10.3 dans la section « *suivi* » et un point « Comité de parents » comme point 10.4 de la même section. Avec ces ajouts, Mme Charpentier propose l'adoption de l'ordre du jour et M. Guo seconde cette proposition.

4. Lecture et adoption des comptes-rendus

4.1 Lecture et adoption du compte-rendu du CÉ du 1er juin

Dans la dernière semaine, une première version en format Word a été envoyée aux membres du conseil d'établissement. Comme cette dernière ne fonctionnait pas, une seconde en format PDF a été envoyée. Suite à la lecture du compte-rendu, Mme Charpentier propose l'adoption, alors que Mme Légaré seconde l'adoption.

4.2. Lecture du compte-rendu de l'Assemblée générale annuelle

Nous ne pouvons pas adopter le compte-rendu présentement, puisqu'il n'a pas encore été adopté par l'Assemblée générale elle-même. Par contre, nous en prenons connaissance et proposons certaines modifications. Dans le compte-rendu, en haut de la page 2, au point de la formation d'une OPP, il faut enlever le nom de Mme Beattie et le remplacer par celui d'Andréane Proulx (parent) qui se propose pour piloter le comité et coordonner les tâches et les activités. De plus, la rencontre n'a pas été officiellement levée comme les parents ont quitté rapidement pour leur réunion de parents respective. Les points ont cependant tous été traités. M. Brodeur s'occupera

de coordonner la révision et nous enverra une nouvelle version sous peu, ce sera un dossier à suivre.

5. Questions du public

Aucune question du public.

6. Mot de la présidence

La présidente, Mme Beattie, mentionne qu'elle est contente de rejoindre l'équipe. Elle souligne le vent de fraîcheur du comité et mentionne qu'elle a hâte de travailler sur la mise en place de projets divers.

7. Mot du directeur

7.1. Vie pédagogique à l'école – équipes collaboratives

M. Brodeur mentionne que le train est en marche et que tout rentre tranquillement dans l'ordre après des semaines d'intensité. Il s'agit enfin d'un retour à la normale. Le chantier majeur se termine tranquillement et tout se déroule plutôt bien. Il mentionne aussi la présence de plusieurs nouveautés et de plusieurs activités entre les murs de l'école :

- Il y a maintenant 7 nouvelles activités parascolaires très populaires et très diversifiées, par exemples : activité de bandes-dessinées, création de jeux-vidéos, ateliers de danse, soccer, activité Boîte à lunch, etc.;
- Retour des grands projets du service de garde;
- Partenariat avec le Canadien de Montréal pour du hockey balle au parc de la Confédération;
- Cross-country de l'école;
- Dynamisme important dans l'école cette année, tant au niveau de l'équipe qu'au niveau des élèves;
- Partenariat de formation continue avec François Massé pour développer de nouvelles pratiques et de la cohérence au sein de l'équipe-école;
- Robotique et développement du codage pour travailler sur la motivation scolaire (projet à déploiement sur 8 semaines);
- Nouveau CAP (communauté d'apprentissages) sur les ateliers d'écriture;
- Nouveau code de vie axé sur les comportements positifs;
- Ajout d'un service de deux journées supplémentaires en soutien linguistique;
- Ajout de deux journées de service en psychoéducation;
- Un nouveau projet éducatif sera aussi en élaboration au cours de l'année. Nous en reparlerons en cours d'année puisque nous devons cibler nos valeurs et choisir de nouvelles orientations scolaires pour les années à venir.

7.2. Les comités de parents (Le Conseil, la Fondation, l'OPP)

Cette année, nous avons un nouveau comité à l'école. Il s'agit de la création d'un OPP dans l'école pour faciliter des projets, pour venir en soutien aux activités de l'école (comédie musicale, journée de photo, etc.). Ce comité prendra lentement sa place au sein de l'école et son mandat se précisera en cours d'année.

7.3. Organisation scolaire : déclaration de la clientèle et nombre de classes

M. Brodeur annonce que cette année, il y a 17 classes au primaire ainsi que 3 classes au préscolaire, pour un total de 425 élèves. Il mentionne aussi que nous avons tout le personnel nécessaire cette année, malgré beaucoup de changements, ce qui est une excellente nouvelle. Les parents questionnent la direction quant à la disposition d'une bibliothèque dans un local de classe. La direction mentionne que c'est un projet qui est réfléchi et discuté présentement par le comité bibliothèque, mais qu'en raison de l'ouverture des classes d'accueil dans le quartier, c'est un projet qu'il faut réfléchir puisque nous perdrons probablement l'espace disponible dans un futur plutôt rapproché.

7.4. Grands dossiers à suivre en 2022-2023

Plusieurs dossiers seront à mener de front cette année. Par exemple, le projet éducatif sera abordé dans les prochaines rencontres, lorsque les discussions prendront place avec les enseignants. De son côté, le plan de lutte à l'intimidation a été approuvé l'an dernier, il y a un comité en place pour l'actualiser. En lien avec ce comité, un sondage suivra vers le mois d'avril pour questionner les enfants sur la sécurité et leur sentiment de bonheur face à la classe. Nous sommes présentement en train de faire l'implantation du code de vie, axé sur les bons comportements et sur des règles claires à enseigner aux élèves. Le dossier de sécurité autour de l'école sera aussi à piloter dans les prochains mois puisqu'il s'agit d'un élément très important à considérer, que ce soit en ce qui concerne la signalisation, l'utilisation de la bicyclette autour de l'école ou de la mise à l'avant des déplacements actifs.

8. Tour de table - bons coups

Mme Paule Légaré présente comme bon coup l'utilisation de leur nouveau matériel Prest-math, qu'ils adorent en maternelle. Les élèves ainsi que les membres du personnel semblent inspirés et heureux de cette découverte. On mentionne aussi dans la discussion le service de garde et leurs magnifiques projets. La grande réussite de l'activité cross-country est aussi mentionnée, de même que la présence d'une nouvelle équipe multi motivée, impliquée et complète.

9. Travaux du Conseil

9.1. Dossiers à adopter

9.1.1. Calendrier des rencontres pour 2022-2023

Nous avons, dans les dernières semaines, évalué les soirs pour voir ce qui est le plus facilitant pour la majorité des membres du conseil d'établissement. Nous avons aussi décidé de comparer les soirs et de voir s'il y avait de conflits avec la réunion du conseil de parents du CSSDM. Suite aux discussions, voici les dates des réunions :

6 décembre (18h30)	17 janvier (18h30)	14 février (18h30)
21 mars (18h30)	2 mai (18h30)	6 juin (18h30)
15 juin (18h30)		

De plus, suite aux discussions, l'ensemble du conseil d'établissement semble préférer les rencontres en personne pour se créer une ambiance de groupe et développer des liens pour le début, plutôt que des rencontres en ligne. C'est ce qui est adopté à majorité. Nous nous laisserons une marge de manœuvre pour des rencontres virtuelles en cas d'urgences éventuelles, par ex. tempête ou éclosion sanitaire.

9.1.2. Règles de régie interne – pièce jointe

M. Brodeur suggère l'utilisation de règles de régie interne envoyées par courriel plus tôt cette semaine. Deux versions sont envoyées par courriel et nous déciderons à la prochaine rencontre celles que nous mettrons de l'avant. D'ici là, dans les documents, il sera important de changer « substitut du président » pour « vice-président » dans les documents de règles internes.

9.1.3. Budget du CÉ et budget de formation pour le CÉ

Nous avons un budget de 400\$, dédié au fonctionnement du conseil d'établissement, de même qu'un budget de 400\$ pour des formations en lien avec le conseil d'établissement. Un autre montant est disponible, il s'agit de 2500\$, la mesure 15024, dédiée au soutien aux parents. Une partie du budget a été utilisé pour payer un abonnement à la plateforme *Aider son enfant*. Nous allons relancer les parents pour leur rappeler l'existence du service et leur fournir toutes les informations nécessaires. M. Brodeur nous reviendra avec des chiffres précis pour le montant qui demeure.

9.2. Dossiers à approuver

9.2.1. Service de garde : tarification journées pédagogiques

Au début du mois de septembre, la direction a reçu une note pour un changement de tarification pour les journées pédagogiques de l'école. Pour être autofinancée, selon les calculs du service des finances du CSSDM, le prix d'une journée pédagogique doit être fixé à 10.75\$ par jour/enfant. Selon cette même communication, les frais maximaux sont de 15\$. Ils sont présentement à 9\$ dans notre école. Ainsi, il est avancé que le conseil d'établissement doit adopter une augmentation qui se situera entre 10.75 et 15\$. La directrice de l'Unité 4 a recommandé de s'asseoir avec les 6 écoles du quartier, pour ensemble statuer de notre montant pour une journée pédagogique. Le comité a statué qu'il serait à l'aise à 11\$ par enfant, par jour. Il est important de noter que le seul frais qui change est le frais pour les journées pédagogiques. Nous discutons énormément au sujet des budgets, des hausses et des baisses dans le service de garde. Les parents demandent de la transparence sur les chiffres et sur les besoins réels du service de garde. Les chiffres seront donc fournis d'ici la prochaine séance pour présenter les montants pour le service de garde et que nous soyons en mesure de prendre une meilleure décision quant aux frais des journées pédagogiques. Le 18 octobre prochain, M. Guo présentera ce point au comité de parents pour vérifier ce qui se passe et demander des justifications

et comprendre s'il s'agit d'un choix ou d'une imposition. Un suivi sera fait à la prochaine rencontre.

9.2.2. Sorties éducatives & récréatives – à suivre

Le tableau des sorties est présenté. Les parents questionnent les enseignants sur le fait qu'il y a seulement des sorties pour les élèves du 3^e cycle. La direction et les membres du personnel mentionnent qu'il s'agit seulement d'un tableau initial et que plusieurs autres activités sont en train d'être confirmées. Suite à cette précision, Mme Brière propose l'adoption des sorties éducatives et récréatives, alors que Mme Bellemare seconde.

9.2.3. Plan de lutte contre l'intimidation (évalué en juin 2022)

M. Brodeur mentionne que le plan de lutte contre l'intimidation a été réalisé et adopté l'an dernier, en date du 27 juin 2022.

10. Suivis

10.1. Mesures d'apaisement Somerled et traverse Sherbrooke-Benny

Tel que mentionné à l'Assemblée générale, deux lettres ont été rédigées et envoyées par le conseil d'établissement l'an passé. Une rencontre a eu lieu en juin dernier, mais sans succès face à de réelles modifications. Or, il semblerait que la politique municipale a tendance à mieux considérer les demandes de l'école (direction de l'école). Mme Beattie propose donc de vérifier ceci et que la direction renvoie éventuellement les demandes/ lettres aux élus de l'arrondissement. À cet égard, M. Brodeur rencontre la conseillère municipale la semaine prochaine et en profitera pour lui demander comment on peut l'aider pour faire avancer le projet.

Traverse Sherbrooke-Benny: cette intersection semble être un dossier très compliqué avec le bureau des élus, ils mentionnent que ça se change difficilement. Il s'agit d'un dossier qui pourra être rediscuté avec la conseillère Mme Despina Sourias pour voir si un éventuel changement est possible.

Des parents demandent s'il serait possible d'ouvrir un passage piéton depuis la rue Terrebonne vers l'école le long du terrain de l'école Mackay-Layton, pour limiter le bouchon de circulation sur la rue Somerled. M. Brodeur va questionner l'ancienne direction de l'école pour voir pourquoi le projet n'avait pas été mené à terme.

On apprend que l'espace prévu devant l'Annexe pour l'autobus est inadéquat, il faudra réfléchir à une nouvelle signalisation. Nous ferons venir quelqu'un pour évaluer les besoins et les règles de sécurité.

10.2. Intersection Terrebonne-Benny & demande brigadier

La demande de l'équipe-école serait de partager le temps de la brigadière devant l'école St-Monica (Terrebonne-Borden) pour la moitié de son shift de travail et l'autre moitié à l'intersection Terrebonne-Benny pour les élèves de Marc-Favreau. La brigadière serait présentement 100 mètres trop loin et les élèves ne font pas le détour pour passer à cette intersection. Mmes Beattie et Brière discuteront des possibilités dans les prochaines semaines.

10.3 Comité vert

Le point est remis à la prochaine rencontre. Il n'y a pas présentement de Comité Vert actif par manque de volontaire pour porter le dossier.

10.4 Représentant au comité de parents

M. Guo nous informe que le 25 septembre dernier, le sujet principal de la rencontre du comité de parents était autour de l'élection du nouveau protecteur de l'élève. La réunion portait sur l'action de définir le profil du protecteur de l'élève, établir ce que les parents veulent ou désirent comme qualifications pour elle ou lui. Ils avancent qu'il semble prioritaire que cette personne connaisse le contexte du milieu montréalais, les communautés impliquées ainsi que la charte des droits. Ils veulent une personne avec des qualifications variées. De plus, les parents souhaitent rendre plus visible le service du protecteur de l'élève, expliquer le mandat aux parents, énoncer comment le service est disponible et dans quel cas l'utiliser. Le même mandat sera discuté à leur prochaine séance et nous aurons plus de détails à ce moment-là.

11. Informations variées

11.1. Formation obligatoire

L'information a été diffusée par courriel aux membres du conseil d'établissement. Plusieurs documents importants sont disponibles dans le cahier des participants et résumés dans de courtes vidéos. À l'aube des rencontres, les documents importants et pertinents pour la rencontre à venir seront joints à l'ordre du jour.

11.2 Activités parascolaires

Ce point a été traité plus haut.

11.3 Communications entre les parents et les membres du CÉ – adresse courriel

Dans le chemin des écoliers, les informations sont présentes pour envoyer des questions du public au conseil d'établissement. Nos noms et nos photos pourront être disponibles dans le chemin des écoliers pour présenter le conseil d'établissement et faciliter le travail en équipe.

11.4 Nouvelles de la Fondation

Il y a de nouveaux parents sur la Fondation. On reprend la vente du calendrier et plusieurs activités de financement qui fonctionnent bien. Par exemple, c'est le retour des dîners pizza ainsi que la vente de chandails. Nous aurons davantage d'informations après la rencontre de la semaine du 17 octobre prochain.

12. Varia

Aucun point.

13. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre se tiendra le 6 décembre prochain.

14. Heure de fin de séance

La séance se termine à 21h10.



*Lu et approuvé,
Hannah Beattie*